

Le commerce international de Nantes au XVIII^e siècle : l'exemple de la famille Walsh

Introduction

Nantes est situé en aval de la Loire, à 58 kilomètres de son embouchure. Comme tous les ports d'estuaires, Rouen et Bordeaux par exemple, qui sont des plaques-tournantes à la jonction de la mer, du fleuve et de la terre, la position géographique de Nantes lui permet d'être un port-source pour sa région¹ (fig. 1). Les produits régionaux traditionnels (blés, toiles, sel, vin) constituent l'essentiel des cargaisons des bateaux naviguant sur la Loire, appelés « chaslan » (ou sentier) et barque, et des navires de l'Atlantique².

Depuis au moins le XIII^e siècle, le port de Nantes attire des marchands et commissionnaires étrangers, qui achètent des produits de Bretagne³. Les premiers arrivés sont les Espagnols et les Portugais, dont les navires chargent du blé et de la toile de l'arrière-pays nantais⁴. Ensuite, les Hollandais l'emportent sur les Ibériques⁵. Traditionnellement, ils achètent du sel de Bourgneuf et de Guérande et du vin de la Loire. Mais au milieu du XVII^e siècle, la croissance économique de Nantes, fondée sur le commerce triangulaire, modifie le contenu de leurs cargaisons. Le sucre brut et raffiné devient alors le principal chargement des bâtiments hollandais : le port de Nantes devient ainsi l'entrepôt du sucre des Antilles pour l'Europe du Nord⁶.

¹ PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, *Nantes au temps de la traite des Noirs*, Paris, 1998, 43p.

² BOIS, Paul (sous la direction de), *Histoire de Nantes*, Toulouse, 1977, p. 130-131.

³ *Ibid.*, p. 75 et p. 121-122.

⁴ *Ibid.*, p. 121. Les familles principales sont les suivantes : les Ruiz, les Espionza et les Marquez ; MATHOREZ, Jules, « Notes sur les Espagnols et les Portugais à Nantes », *Bulletin hispanique*, 1912, n^o 2 et 3, 1913, n^o 1, 2 et 3.

⁵ La ville conserve leur trace, aujourd'hui, avec la place de la Petite Hollande.

⁶ MATHOREZ, Jules, « Notes sur la colonie hollandaise de Nantes », *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1912, p. 169-195 ; MEYER, Jean, *L'armement nantais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, 2 vol., Paris, édition 1999, t. I, p. 65 : il utilise le mot « créer les Antilles » pour nous montrer l'importance du commerce atlantique de Nantes aux XVII^e et XVIII^e siècles.

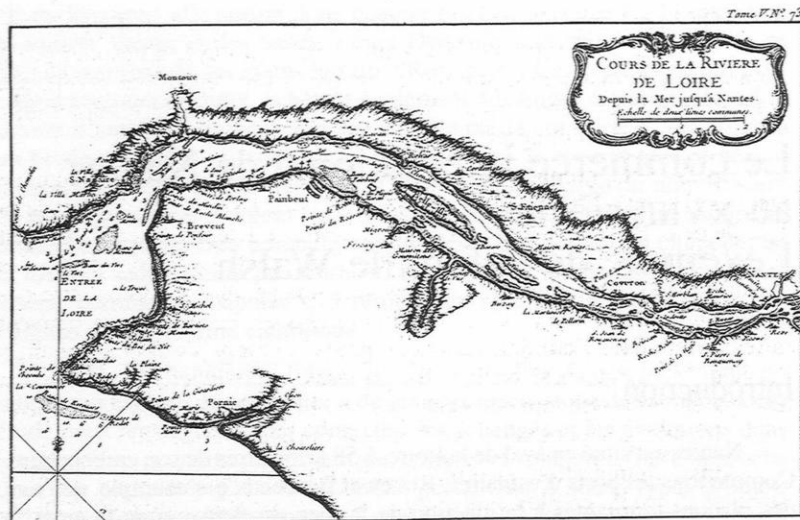


Figure 1. – Cours de la rivière de la Loire depuis Mer jusqu'à Nantes, XVIII^e siècle.
Source : gravure, Inv. 957.1.5, Musée du Château des Ducs de Bretagne.

Cependant la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, produit un profond changement sur la composition du groupe des marchands étrangers du port. La politique religieuse de Louis XIV contraint ainsi les Hollandais à fuir le royaume, mais peu après la France accueille des catholiques venus des îles Britanniques, et plus particulièrement d'Irlande, fuyant les persécutions religieuses anglicanes.

Les liens commerciaux étroits établis depuis le Moyen Âge⁷, et la proximité géographique de la France, font qu'ils s'y réfugient plus volontiers, surtout dans les principaux ports des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Nous pouvons constater le premier mouvement d'émigration des Irlandais, préfigurant celui des Jacobites, après le soulèvement de 1641. Un groupe de catholiques, natifs de l'Ulster, prend les armes pour protéger leurs droits contre de nouvelles impositions royales. Ils sont soutenus par des troupes espagnoles et écossaises, la guerre civile devient ainsi un conflit religieux international, opposant des monarchies catholiques à l'Angleterre. Le pouvoir parlementaire anglais donne, en 1649, pour mis-

⁷ Bois, Paul (sous la direction de), *Histoire de Nantes*, op. cit., p. 75-76 ; MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, op. cit., p. 53-57 : les marchands des îles Britanniques achètent du sel et du vin, tandis que Nantes importe du beurré, des salaisons et de la laine.

sion à Olivier Cromwell de pacifier l'Irlande, noyau des catholiques⁸. Son armée reprend le contrôle de la majeure partie du pays, n'hésitant pas à commettre des massacres, comme à Drogheda (en septembre 1649) et à Waterford (en décembre 1649). Sous l'emprise de la peur, de nombreux Irlandais décident d'émigrer, et ce dès 1650.

Après cette première vague d'émigration catholique, la chute de Jacques II (1633-1701), roi de 1643 à 1688, à l'issue de la défaite de la bataille de la Boyne (le 1^{er} juillet 1690), entraîne un déplacement important de ses partisans, appelés Jacobites. Le Parlement anglais applique des mesures politico-religieuses, appelées «les lois pénales», à l'encontre des catholiques. Dès l'année 1692, ils sont exclus du Parlement, ne peuvent faire carrière dans l'administration, ne peuvent obtenir de promotion dans l'armée ; ils sont aussi exclus des professions libérales, et ne peuvent acquérir de propriété immobilière⁹. Les Jacobites, désespérant de leur avenir en Irlande, décident, alors, de fuir en l'Europe continentale.

Ainsi, l'émigration jacobite principale apparaît-elle entre 1690 et 1692, et s'installe en plusieurs vagues, se poursuivant, voire s'accroissant, lors des tentatives de restauration des Stuarts, en 1715 et en 1745. Au total, nous pouvons estimer à 50 000 Jacobites le nombre de ceux qui s'intègrent dans la société française, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle¹⁰ (fig. 2).

Le port de Nantes est l'un des refuges français les plus symboliques pour les Jacobites. En effet, le roi Jacques II Stuart loge au château des ducs de Bretagne le 3 mars 1689, la veille de son départ pour l'Irlande¹¹. Nantes devient, ainsi, un symbole pour les Jacobites de leur ambition de restaurer le Stuart. La déroute de la Boyne entraîne une fuite d'officiers, de soldats, de gentilshommes et de prêtres irlandais. Nous avons une estimation de leur nombre : 19 000 personnes débarquèrent à Brest et à Morlaix entre le 3 décembre 1691 et le 6 janvier 1692¹². En effet, ils profitent de la proximité géographique, par rapport à l'Irlande, de ces deux ports. Puis, la plupart d'entre eux se répartissent dans les principaux ports de Bretagne (tels Saint-Malo et Nantes), pour s'adonner au commerce.

Jules Mathorez nous donne une série de noms de familles irlandaises et anglaises enregistrées dans des registres paroissiaux de Nantes, de 1692

⁸ CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les oies sauvages. Mémoires d'une famille irlandaise réfugiée en France (1691-1914)*, Bordeaux, 1995, p. 10-11 ; *Atlas historique de l'Irlande*, Paris, 2000, p. 64-65.

⁹ *Atlas historique de l'Irlande*, p. 76-77.

¹⁰ CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les oies sauvages...*, *op. cit.*, p. 16.

¹¹ Jacques II réussit à entrer à Dublin et à se maintenir dans l'île jusqu'au mois de juillet 1690, bataille de la Boyne.

¹² MATHOREZ, Jules, «Notes sur la colonies irlandaise de Nantes du XVI^e au XVIII^e siècle», *art. cit.*, p. 177.



Figure 2. – L'émigration jacobite vers la France, XVII^e-XVIII^e siècle.

à 1705¹³. Nous pouvons rencontrer les noms suivants : Walsh, Mac Namara, O'Shiell, Geraldin, Joys, Clarke, Dullon, Porter, Lee, Sarsfield, etc. Toutes ces familles sont liées, de près ou de loin, aux activités commerciales traditionnelles : trafic du beurre, des viandes salées, etc. Le port de Nantes commence alors à jouir d'une forte croissance économique, fondée, en large partie, sur le sucre antillais. La dynamique commerciale de la ville, et la leur propre, convainc les Irlandais qu'ils ont leur place privilégiée dans le monde des affaires.

¹³ *Ibid.*, p. 182.

Après les recherches pionnières sur les colonies étrangères à Nantes entreprises par Jules Mathorez, au début du ^{xx}^e siècle, Jean Meyer dans les années 1960 nous montra les activités des négociants nantais, français mais aussi étrangers¹⁴.

Pour ce faire, il consulta, d'abord, les registres des classes pour établir une statistique des armements réalisés par chaque famille, puis parcouru les archives notariales, et enfin celles du consulat de Nantes pour préciser l'organisation des sociétés commerciales. Ainsi analysa-t-il ce qui constitue le réel mécanisme du négoce : l'argent, à travers les fortunes et les profits¹⁵. Dans son travail, Jean Meyer, cita plusieurs noms d'armateurs importants, soit français, soit étrangers : Bertrand de Cœuvres, Drouin, Deguer, Lory, Luker, Montaudouin, O'Shiell, Portier de Lantimo, Walsh, etc. Ils sont les moteurs du développement économique de Nantes, dans la deuxième moitié du ^{xviii}^e siècle, en armant des bâtiments pour l'Afrique et pour les Antilles, mais aussi en constituant des sociétés d'assurances maritimes¹⁶. Les archives privées, classées aux Archives départementales de Loire-Atlantique, sont riches, et Jean Meyer les a analysées en mettant en valeur les activités variées de chacun des négociants-armateurs nantais : les familles Delaville-Deguer, Bertrand de Cœuvre, et Chaurand¹⁷.

Pour le domaine de la traite des Noirs, les travaux systématiques de Jean Mettas sur les rapports des capitaines au long cours, nous permettent de connaître le plupart des noms des négociants¹⁸. Grâce à ses quelques 3 300 fiches, nous pouvons constater la proportion importante des étrangers, surtout d'Irlandais, dans l'activité portuaire de Nantes dans la première moitié du ^{xviii}^e siècle. Nous rencontrons souvent les noms originaires de la verte Erin : Walsh, O'Shiell, Luker, White, Rirdan, etc. Cependant, nous ignorons l'histoire précise de chaque famille, et la réalité de leurs activités commerciales.

C'est pourquoi nous allons essayer d'approfondir notre connaissance des négociants-armateurs irlandais de Nantes, pour la période que nous estimons être celle de l'apogée de son commerce maritime, puisqu'il s'agit alors du premier port français pour la navigation de l'Atlantique et des Antilles.

¹⁴ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, *op. cit.* ; *Id.*, «La famille Grou», *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de Nantes*, 1960, p. 117-131 et 1961, p. 58-65.

¹⁵ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, *op. cit.*, t. I., p. 69.

¹⁶ *Ibid.*, p. 90-94 et p. 111-114.

¹⁷ Arch. dép. Loire-Atlantique, 8 J, fonds Delaville-Deguer ; 16 J, fonds Bertrand de Cœuvres ; 1 JJ, Maison Chaurand frères.

¹⁸ METTAS, Jean, *Répertoire des expéditions négrières françaises au ^{xviii}^e siècle*, Paris, 2 tomes, 1978 et 1984.

Dans notre travail, nous devons commencer par fixer un point de départ, et ce, pour mieux comprendre les activités irlandaises. Nous avons choisi la famille Walsh, qui est considérée comme l'une des plus puissantes¹⁹. Depuis la première remarque de Gaston-Martin, formulée en 1931, nous connaissons le rôle principal joué par Antoine Walsh (1703-1763) dans le monde des affaires de Nantes, en fondant une société célèbre, la Société d'Angola, en 1748²⁰. Tous les chercheurs, intéressés par le mouvement portuaire de cette ville, savent qu'il est l'un des négociants-armateurs les plus importants. Malgré tout, nous ne connaissons qu'une partie de ses activités commerciales, celles relatives à cette Société, et nous disposons de peu d'informations sur son histoire familiale et sa carrière professionnelle²¹.

C'est pourquoi, nous allons nous attacher à dépouiller tous les documents relatifs à la famille Walsh pour mieux rendre compte de son histoire. Ce procédé systématique nous permettra de mettre en valeur des pistes précises, et ce pour mieux connaître ses alliances et activités. Ainsi, notre étude s'articulera-t-elle en trois thématiques : la famille, le commerce et l'ascension sociale. Le plan adopté pour cet article est par conséquent le suivant :

I. Une «oie sauvage» parmi d'autre

Nous allons commencer par retracer l'histoire de la famille Walsh en Irlande et celle de l'installation en France à la fin du xvii^e siècle. Les recherches dans le fonds du Cabinet des titres, conservé à la Bibliothèque nationale de France, et dans les archives privées, conservées au château de Serrant, Maine-et-Loire, nous permettront de mettre en valeur la tradition riche de ce clan.

II. Antoine Walsh : un homme d'affaires entreprenant

Le réseau familial mis en place sur «l'Arc Atlantique» (des côtes britanniques à Cadix, en passant par Nantes et Bordeaux) permet de mieux apprécier l'activité d'Antoine Walsh. D'une part, il participe aux affaires maritimes, à partir de 1728, à Nantes, et il commence à armer lui-même dans les années 1730. D'autre part, il renforce des liens d'affaires avec d'autres négociants-armateurs du port en formant des sociétés d'assurances. Les documents des série B (Amirauté), C (Chambre de commerce de Nantes, contrôle des actes), 4 E (minutes notariales) des Archives départementales de Loire-Atlantique nous donneront de nouvelles informations sur un entrepreneur influent.

¹⁹ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, op. cit., t. I., p. 92.

²⁰ GASTON-MARTIN, *Nantes au xviii^e siècle. L'ère des négriers. 1714-1774*, édition 1993, Paris, p. 244-252.

²¹ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, op. cit., t. I., p. 70 : il remarque l'ignorance où nous sommes de l'histoire familiale des étrangers et de leurs descendants.

III. Les dividendes du commerce

L'esprit d'entreprise et la réussite commerciale d'Antoine Walsh lui permettent une belle ascension sociale. La reconnaissance nobiliaire par Jacques-Édouard Stuart, des acquisitions patrimoniales et l'anoblissement par le roi Louis XV en constituent les principales étapes. Le minutier central des notaires de Paris nous montre la stratégie qu'il met en place afin de gravir toutes les marches de l'ascension sociale.

Ces trois points constituent un triptyque, dont les différents volets se complèteront pour faire apparaître la complexité et la densité du réseau commercial mis en place par Antoine Walsh. De plus, ils nous serviront également pour comprendre la position économique, sociale et politique de cette famille, de son arrivée dans le royaume jusqu'à la Révolution.

À travers l'étude de la famille Walsh, nous tenterons de mieux cerner le groupe social que constituent ces négociants-armateurs de Nantes ainsi que leur rôle au XVIII^e siècle. Grâce aux liens qu'ils entretiennent, nous pourrions essayer de mesurer le rayonnement commercial du port, largement ouvert sur l'Atlantique.

I. Une «oie sauvage» parmi d'autres

Après la bataille de la Boyne et le traité de Limerick qui mettent un terme à la guerre civile opposant anglicans du Parlement et catholiques, partisans du roi Jacques II (1633(1685-1688)-1701), ces derniers s'exilent en masse. C'est «le vol des oies sauvages²²». Mais cette immigration a déjà été amorcée dès le milieu du XVII^e siècle, car la rébellion des catholiques irlandais en 1641 et l'expédition organisée par Cromwell en 1649 engendrent une première grande vague au cours de laquelle des Irlandais des comtés de Waterford et de Wexford s'embarquent sur des navires pour l'Europe continentale.

Leurs deux principales destinations sont la France et l'Espagne. Tous les deux sont des royaumes catholiques, et acceptent ces immigrés pour raison religieuse. En outre, la proximité de la France fait qu'ils choisissent plus souvent ce pays que les autres pour s'y installer. Les liens commerciaux entre Saint-Malo et les ports irlandais, surtout ceux du sud-est de l'île (Dublin, Wicklow, Wexford, Waterford, Cork et Kinsale), incitent les immigrants à choisir ce point d'ancrage. Plusieurs mariages irlandais sont mentionnés dans les registres paroissiaux de Saint-Malo, surtout dans les années 1650. Parmi eux, nous trouvons le nom de Walsh²³. Dans les deux sous-par-

²² CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les oies sauvages...*, *op. cit.*, p. 8.

²³ Le mariage entre Philippe Walsh et Marie Hore (le 29 octobre 1652) ; NICOLAS, Guy, «L'immigration irlandaise à Saint-Malo du XVI^e au XVIII^e siècle», *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 2000, p. 211-272.

ties suivantes, nous nous efforcerons de raconter, succinctement, l'histoire de cette famille, afin de la présenter, et ainsi de mieux la connaître.

I.1. *La maison Walsh en Irlande.*

De 1167 à 1685 : 500 ans d'expansion et de prospérité

La maison des Walsh serait l'une des plus importantes du royaume d'Angleterre depuis la fin du XI^e siècle. Cette famille est originaire du pays de Galles, où ses terres sont érigées en baronnie (d'après les premières mentions de titre connues)²⁴. La famille se divise en deux branches principales vers le milieu du XII^e siècle : l'une demeure en Angleterre, et l'autre s'établit en Irlande en 1167. C'est cette dernière branche qui est l'origine de la famille Walsh qui s'installe en France au milieu du XVII^e siècle.

L'origine de cette lignée remonte à Philippe Walsh, qui est l'un des membres de «trente-trois chefs» choisis par Henri II (1133 (1154)-1189) pour la conquête de l'Irlande en 1166. Grâce à ses services, il obtient un vaste domaine : le comté de Kilkenny²⁵. Ses descendants font alliance avec des familles puissantes d'Irlande pendant treize générations jusqu'à la deuxième moitié du XVI^e siècle²⁶. Les liens familiaux permettent d'augmenter sa fortune avec les domaines de Waterford, Dublin et Wicklow.

En 1580, Gautier IV Walsh (vers 1540-1619) est nommé, par la reine Elizabeth I^{re} (1533 (1558)-1603), gouverneur du comté de Kilkenny. Cette région, de par sa proximité avec l'Europe continentale, est un centre commercial de renommée nationale et internationale depuis le XIII^e siècle. La richesse économique de la région²⁷, fondée sur l'élevage, la fabrication du beurre et les échanges maritimes rejaillit sur la prospérité de la famille Walsh (fig. 3). En 1638, le petit fils de Gautier IV, appelé aussi Gautier (V^e du nom), choisit ses héritiers : Edmond et Hoyle, ses enfants, Jacques Walsh (son oncle) et Richard Walsh (fils de ce dernier, et donc son cousin germain). L'extinction de la ligne directe des enfants de Gautier V permet à la souche de Jacques de recevoir l'héritage²⁸.

L'attachement à la religion catholique et le zèle pour le parti du roi Charles I^{er} (1600(1625)-1649) de Jacques Walsh (I^{er} du nom) est la cause

²⁴ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 18 : ce titre de baron caractérise à cette époque la noblesse du premier ordre.

²⁵ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 22-23.

²⁶ BnF, *ibid.*, fol. 23-30 : les principales famille alliées avec Walsh sont Fitz-Gerald, O'Donell, O'Dempsey, O'Connor, Butler, Tobin. Tous sont «des premières maisons d'Angleterre et d'Irlande» selon les généalogistes irlandais.

²⁷ BnF, *ibid.*, fol. 28 v°, fol. 29 v° et 31 v° : la richesse économique de la région de Kilkenny est confirmée par les lettres d'inféodation du roi Jacques I^{er} Stuart et Charles I^{er} Stuart.

²⁸ BnF, *ibid.*, fol. 32 et 33 v°.

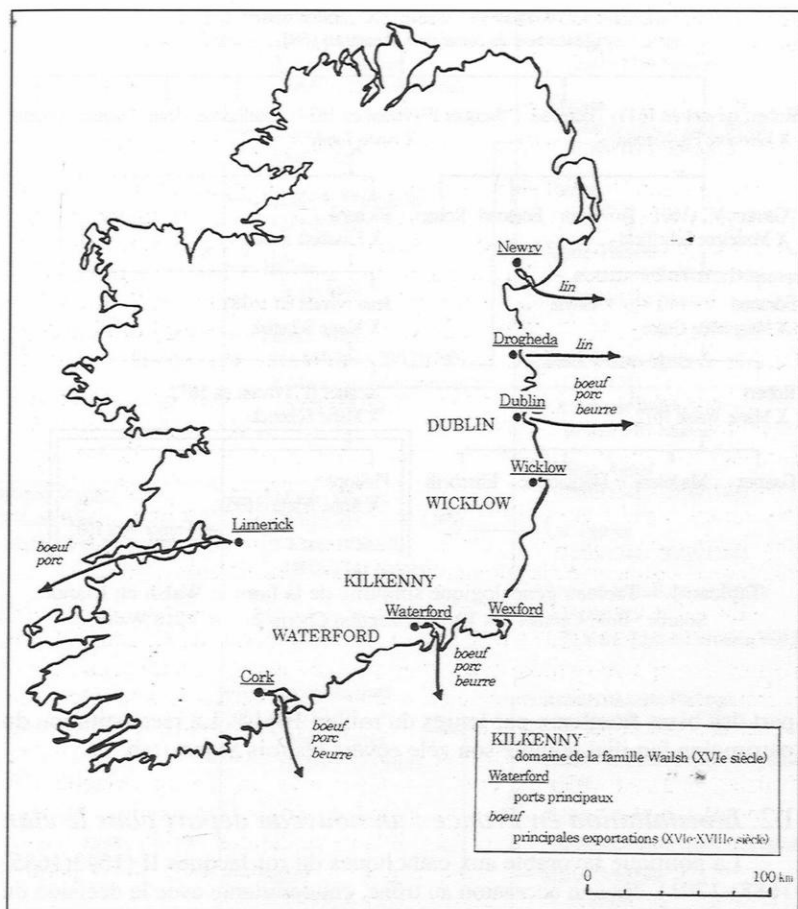


Figure 3. – L'exportation principale d'Irlande au XVI^e-XVIII^e siècle depuis des ports les plus importants.

Source : Atlas historique de l'Irlande, Paris, 2000, 79 p.

de sa persécution, par Cromwell en 1650. Tous ses terres sont confisquées et partagées entre les colons anglais²⁹. La famille Walsh se retire alors à Dublin pendant quelques années. Mais lorsque le roi Charles II (1630(1660)-1685) remonte sur le trône en 1660, Jacques Walsh (II^e du nom) est reconnu comme héritier du comté de Kilkenny et recouvre la plu-

²⁹ BnF, *ibid.*, fol. 35 v^o.

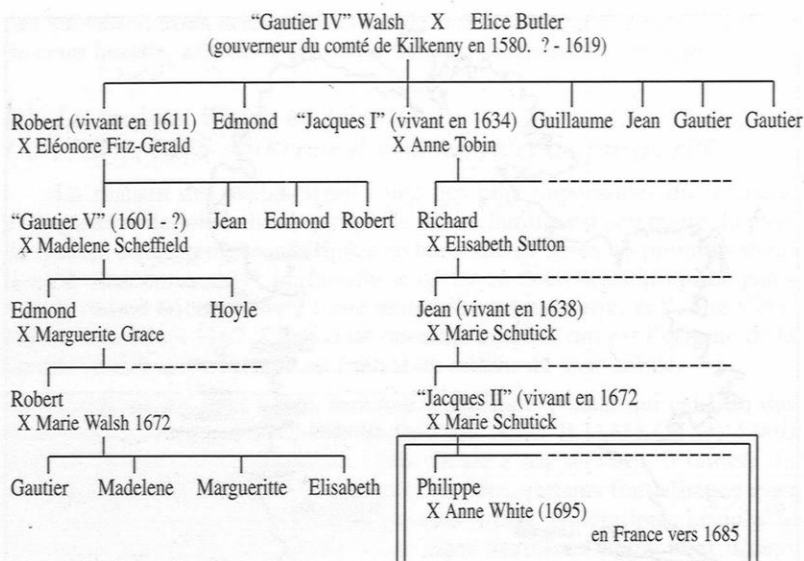


Tableau 1. – Tableau généalogique simplifié de la famille Walsh en Irlande.
Source : BnF, Cabinet des Titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh.

part des biens familiaux par lettres du roi, en 1661³⁰. La reconstitution du patrimoine familial stimule son zèle envers les rois Stuart (tab. 1).

I.2. L'installation en France : un nouveau départ pour le clan

La politique favorable aux catholiques du roi Jacques II (1643(1685-1688)-1701), dès son accession au trône, concomitante avec la décision du roi Louis XIV de révoquer l'édit de Nantes de 1598 (par l'édit de Fontainebleau en 1685), est très mal accueillie par les anglicans et protestants, en particulier ceux venus de France, qui craignent pour la liberté de culte et développent, alors, un fort sentiment anti-catholique. Cette situation de crise religieuse convainc quelques Jacobites, ceux qui se sentent les plus menacés, de quitter rapidement l'Irlande pour gagner la France.

Parmi ces derniers, le fils aîné de Jacques II, Philippe Walsh (1666-1707), s'installe à Saint-Malo vers 1685³¹. L'arrivée du roi Jacques II en France (1688), accueilli par son cousin germain, le roi de France, Louis XIV,

³⁰ BnF, *ibid.*, fol. 31 v° et fol. 36.

³¹ BnF, *ibid.*, fol. 36 v°.

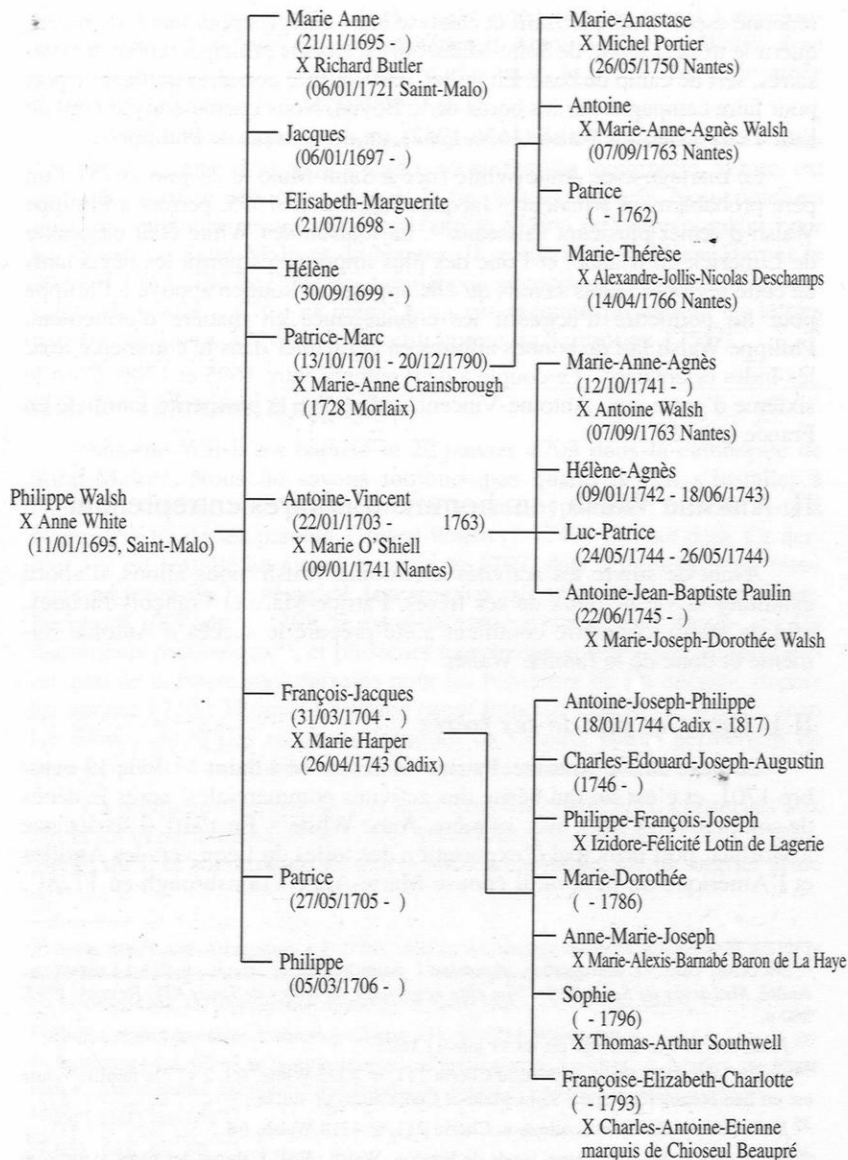


Tableau 2. – Tableau généalogique simplifié de la famille Walsh en France.

Source : BnF, Cabinet des Titres, Collection Chérin 211, n° 4218 Walsh ; Arch. dép. de Loire-Atlantique, Fonds de Freslon Walsh ; NICOLAS Guy. «L'immigration irlandaise à Saint-Malo du xv^e au xviii^e siècle». *Annales 2000 de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*.

redonne espoir à ses partisans et catalyse leurs énergies pour tenter de reconquérir le trône. Le port de Saint-Malo, qui est alors le principal repère des corsaires, sert de camp de base. En juillet 1690, quinze corsaires quittent ce port pour faire campagne sur les bords de la Boyne. Nous connaissons le nom de l'un d'eux : Jacques Walsh (1656-1742), un des parents de Philippe³².

Le mariage avec Anne White (née à Saint-Malo le 28 juin 1675) d'un père probablement armateur – Jacques White – en 1695, permet à Philippe Walsh d'armer plusieurs vaisseaux³³. La maison des White était originaire de Limerick en Irlande, et l'une des plus importantes parmi les négociants de cette région³⁴ ; nous savons qu'elle apporte un soutien appuyé à Philippe pour lui permettre d'acquérir les connaissances en matière d'armement. Philippe Walsh fait de bonnes affaires en particulier dans le commerce avec les Indes orientales³⁵. Le couple a neuf enfants entre 1695 et 1706. C'est le sixième d'entre eux, Antoine-Vincent, qui réalise la prospérité familiale en France (tab. 2).

II. Antoine Walsh : un homme d'affaires entreprenant

Avant de suivre les activités d'Antoine Walsh, nous allons, d'abord examiner la vie de deux de ses frères, Patrice-Marc et François-Jacques, afin de mieux connaître comment a été préparé le succès d'Antoine lui-même et donc de la famille Walsh.

II.1. Dans les pas de ses frères

Le frère aîné d'Antoine, Patrice-Marc, est né à Saint-Malo le 13 octobre 1701, et c'est lui qui hérite des activités commerciales, après le décès de son père (en 1707), avec sa mère, Anne White³⁶. En 1710, il se déplace à Morlaix, port principal d'exportation des toiles du Léon vers les Antilles et l'Amérique du Sud, où il épouse Marie-Anne Crainsbrough en 1728³⁷.

³² NICOLAS, Guy, «L'immigration irlandaise à Saint-Malo...», art. cit., p. 216 ; LESPAIGNOL, André, *Messieurs de Saint-Malo. Une élite négociante au temps de Louis XIV*, Rennes, 1997, 860 p.

³³ *Ibid.*, fol. 37 : le mariage est du 11 janvier 1695.

³⁴ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4225 White, fol. 2 v° : la famille White est un lien commercial entre Saint-Malo et Cadix au XVIII^e siècle.

³⁵ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 37.

³⁶ Arch. dép. Loire-Atlantique, fonds de Freslon, Walsh ; BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 38.

³⁷ BOULAIRE, Alain, *La France maritime au temps de Louis XV et Louis XVI*, Paris, 2001, p. 68 : grâce à cette production, le port de Morlaix réalise les tentatives d'armements vers Terre-Neuve, les Antilles et l'Amérique du Sud pendant le premier trimestre du XVIII^e siècle ; LESPAIGNOL, André, *Messieurs de Saint-Malo...*, op. cit., p. 860.

Elle lui donne trois enfants, dont le fils aîné, Antoine (nous l'appelons Antoine le neveu, afin de le distinguer d'Antoine-Vincent Walsh dont nous allons parler), se marie avec Marie-Anne-Agnès Walsh, fille aînée d'Antoine, à Nantes le 7 septembre 1763³⁸.

Un autre frère cadet, François-Jacques, est né à Saint-Malo le 31 mars 1704³⁹. À 17 ans, il se rend à Cadix où sa famille maternelle, White, est installée, comme négociant, depuis la fin du xvii^e siècle⁴⁰. Nous pouvons donc logiquement penser que cette famille a servi de correspondant pour les Walsh de Saint-Malo et de Nantes. Il se marie avec Marie Harper le 26 avril 1743, fille de l'une des familles de négociants parmi les plus puissantes de Cadix⁴¹. C'est ce même François-Jacques qui obtient les lettres patentes de Louis XV afin de devenir comte de Serrant en 1755⁴².

II.2. De capitaine à négociant

Antoine Walsh est baptisé le 22 janvier 1703 dans la cathédrale de Saint-Malo⁴³. Nous ne savons toujours pas quand il vint s'installer à Nantes, toutefois, nous pouvons formuler une hypothèse : il serait venu à Nantes car un de ses parents, Gérard Walsh (?-1749) y vivait déjà. Ce dernier s'y est installé au moins à partir de 1707, date à laquelle nous trouvons mention du baptême de son premier fils (Gérard) à l'église Saint-Nicolas⁴⁴. À l'année 1708, il est mentionné comme «marchand» sur les documents paroissiaux⁴⁵, et plusieurs marchands et négociants importants du quai de la Fosse sont parrains pour les baptêmes de ses enfants, depuis les années 1710 : Thomas Le Blanc (nom francisé à partir de White), Jean Le Blanc, etc.⁴⁶ Les relations étendues de Gérard Walsh permettent de faire acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires à Antoine.

La première mention de son nom dans les documents, conservés aux Archives départementales de Loire-Atlantique, est datée de 1728⁴⁷. Il semblerait qu'il se soit embarqué, alors, comme capitaine, sur un négrier armé

³⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/762, contrat de mariage entre M. le chevalier Walsh et mademoiselle Marie-Anne-Agnès Walsh (le 07 septembre 1763).

³⁹ NICOLAS, Guy, «L'immigration irlandaise à Saint-Malo...», art. cit., 244 p.

⁴⁰ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 9.

⁴¹ BnF, *ibid.*, fol. 9 v° : la famille Harper est originaire de Londres, et la mère de Marie Harper, Marie Butler, est issue d'une famille de négociants-armateurs anglo-irlandais.

⁴² BnF, *ibid.*, fol. 10.

⁴³ BnF, *ibid.*, fol. 37.

⁴⁴ Arch. dép. Loire-Atlantique, fonds de Freslon, Walsh (le 30 janvier 1707).

⁴⁵ *Ibid.*, le 19 avril 1708.

⁴⁶ *Ibid.*, le 23 janvier 1713, le 15 novembre 1717.

⁴⁷ Arch. dép. Loire-Atlantique, 120 J 343, registre d'armement du *Saint Jean* (04 juin 1728).

Le Fort de Morlaix

Année 1734 AU MOIS

DEPARTEMENT DE NANTES.

Le Fort de Morlaix N. 31 Fol. 28

ARMEMENT

ROLE de l'Equipage à fournir de *Le Fort de Morlaix* de Nantes. du port
de quatre cent cinquante Tonneaux, armé de 26... Canons, percés pour 40...
cirant d'eau chargé 15... pieds, & non chargé 11... pieds, de 23... Pons...
Gaillard... appartenant à Monsieur... *Stelbe* armé de...
par *Le Fort de Morlaix* sous le commandement de *Le Fort de Morlaix*
avec deux mois d'avance, qui doivent courir du jour de la sortie à...
Le Fort de Morlaix

Changement possédant le Verger.	Noms, Surnoms, Demeures & Qualitez.	Age, Taille & Poids.	Qualité & Solde au Service de Roi.	Classe & Salaire.	Assurance pour deux mois.
	Officiers Majors				
	Capitaine				
	<i>Le S^r Jacques Lefebvre de L'Anole f. âgé 45 ans</i>				240.
	Lieutenant et Contrôleur				
	<i>Jacques Louis Lafond de Jerny f. Jacques 35 ans</i>				120.
	Aydes Pilotes.				
	<i>Ante' Dupont de la Roche f. Jacques 39 ans</i>			175	90
	<i>Christophe Durand de L'Anole f. Jean du 2^e avril 1734</i>			185	100
	<i>René' Boute de Jerny f. René' 38 ans</i>			175	50.
	Armesnier				
	<i>D'Armes D'Armes de la Roche f. Jean du 2^e avril 1734</i>				

P. J.

Figure 4. – La première feuille du «rôle d'armement» du navire *Le Fort de Morlaix* de Nantes.

Arch. dép. de Loire-Atlantique, sous-série 120 J 349 (1734).

par Pierre Éturny, le 4 juin 1728. Ce navire pratique le commerce triangulaire entre Nantes, la côte de Guinée et les îles françaises de l'Amérique.

L'expérience de capitaine porte ses fruits dans les années 1730. Ainsi, Antoine signe-t-il son premier contrat d'engagement le 9 avril 1734. Il est alors porté comme négociant sur ce document, et est propriétaire d'un navire (*Le Fort de Morlaix* de 400 tonneaux), allant au Fort Dauphin à l'île de Saint-Domingue⁴⁸. Au cours de la même année, Antoine arme, seul, un navire négrier (*Le Dauphin* de 50 tonneaux) pour la côte d'Angola et l'île de la Martinique destiné à porter du bois d'ébène⁴⁹ (fig. 4).

L'année 1740 constitue une étape importante dans sa carrière de négociant-armateur. En effet, il arme cinq navires : 1 pour le Cap Français et 4 pour la Guinée, avec la permission de la Compagnie des Indes⁵⁰. Nous pouvons raisonnablement penser que ses activités comme agent privilégié de la Compagnie sont à l'origine de la fondation en 1748 de la Société d'Angola. La répétition de permissions⁵¹, octroyées par la Compagnie des Indes, permet à Antoine de jouir d'un grand crédit dans le monde local des affaires.

II.3. *Un négociant-armateur puissant et respecté*

L'influence d'Antoine Walsh est renforcée par l'alliance qu'il conclut avec la famille O'Shiell, en se mariant le 9 janvier 1741 avec Marie O'Shiell (1715-1763?), fille de Luc O'Shiell (1677-1745)⁵². Ce dernier, issu d'une famille originaire de Dublin en Irlande⁵³, s'était si bien intégré à la société marchande de Nantes en épousant Agnès Vanasse, issue d'une famille d'interprètes des langues étrangères⁵⁴, qu'il en était devenu une des figures principales dans la première moitié du XVIII^e siècle : il détenait la troisième fortune irlandaise de la ville avec un patrimoine d'environ

⁴⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/1863, «engagement» (le 09 avril 1734) ; 120 J 349, registre d'armement.

⁴⁹ Arch. dép. Loire-Atlantique, B 4586, rapports de capitaine du *Dauphin*.

⁵⁰ Arch. dép. Loire-Atlantique, 120 J (1740) : *La Baleine* (250 tx) pour le Cap, *La Bonite* (30 tx), *Le Salomon* (200 tx), *L'Alcion* (20 tx) et *Le Fort* (400 tx) pour la Guinée.

⁵¹ Antoine Walsh reçoit les permissions en 1742 (*Le Saint Joseph* de 360 tx), 1743 (*La Baleine* de 200 tx) et 1748 (*La Jeune Marguerite* de 60 tx).

⁵² Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/357, contrat de mariage de sr Walsh avec mademoiselle Marie Shiell (le 9 janvier 1741).

⁵³ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 150 O'Shiell, fol. 6.

⁵⁴ L'épouse de Luc O'Shiell, Agnès Vanasse (1681-?), est d'une famille hollandaise. Cette famille sert comme «interprète des langues étrangères» du port de Nantes depuis le début du XVIII^e siècle ; Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/352 (le 16 mars 1735) : le père d'Agnès, Pierre Vanasse, signe un contrat pour être nommé comme «interprète des langues étrangères» avec Antoine Walsh.

150 000 livres tournois en 1725⁵⁵. Luc O'Shiell et ses associés arment 57 navires, entre 1716 et 1758, dont 49 sont destinés à des voyages en droiture vers les Antilles (86 % du total) et 8 à des voyages négriers (14 %)⁵⁶. De plus, il est élu consul des marchand dans les années 1730, et est au centre dans les affaires commerciales de Nantes.

Les signatures que l'on peut lire au bas du contrat de mariage passé entre Antoine Walsh et Marie O'Shiell montrent bien le réseau solide établi par la colonie étrangère, particulièrement celle des Irlandais⁵⁷. Ainsi y trouve-t-on : Jean Stapleton (originaire de Cork, établi à Nantes via Saint-Domingue, négociant⁵⁸), Pierre Vanasse et Thoby Clarke (originaire d'Irlande, négociant, neveu de Luc O'Shiell⁵⁹) (fig. 5).

Son expérience comme armateur et son crédit auprès du monde des affaires, renforcé par celui dont jouit sa belle-famille, lui permettent d'entreprendre des campagnes maritimes importantes. Ainsi arme-t-il 48 navires, dont 28 destinés à la traite des Noirs (58 % du total), et 20 au commerce «en droiture» (42 %) entre 1734 et 1759. Ce nombre total de navires se situe au deuxième rang parmi les armateurs de Nantes, juste derrière la famille O'Shiell⁶⁰. En ce qui concerne les négriers, il est le premier d'entre eux. C'est pourquoi, plusieurs chercheurs estiment qu'Antoine Walsh est le négrier le plus important de Nantes⁶¹, et ce, en analysant le fonctionnement de la Société d'Angola, compagnie ayant reçu du roi le privilège de la traite des Noirs en Guinée.

II.4. *Un autre aspect de ses affaires*

Le dépouillement des archives nous permet de découvrir une autre face des activités d'Antoine Walsh : l'acquisition et la direction d'habitations à Saint-Domingue. Ces opérations immobilières et financières rendent possible la connaissance du réseau de ses affaires.

II.4.a. LES PLANTATIONS PERSONNELLES D'ANTOINE

Le 7 octobre 1741, Antoine achète une habitation, située dans le quartier du Cul de Sac, à Saint-Domingue, pour un montant de 250 000 livres,

⁵⁵ CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les oies sauvages...*, op. cit., p. 89.

⁵⁶ MEYER, Jean, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1985, p. 1047.

⁵⁷ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/357, contrat de mariage de s^r Walsh avec mademoiselle Marie Shieil (le 09 janvier 1741).

⁵⁸ BnF, Cabinet des titres, Collection Chérin 191 Stapleton, fol. 2-3.

⁵⁹ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 56 Clarke, fol. 6 ; CLARKE DE DROMANTIN, Patrick, *Les oies sauvages...*, op. cit., p. 551.

⁶⁰ MEYER, Jean, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, 1985, p. 1047.

⁶¹ GASTON-MARTIN, *Nantes au XVIII^e siècle. L'ère des négriers 1714-1774*, op. cit., p. 244-252 ; MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, op. cit., p. 103.

auprès de Paul-François de la Grange, comte d'Arquain⁶². Pour gérer cette plantation, Antoine donne, sans tarder (le 27 octobre 1741), procuration à Rodolphe Souterre (probablement marchand et/ou négociant à Saint-Domingue)⁶³. À partir du 9 mars 1746, cette habitation est administrée par Rodolphe Souterre et Mils, négociants au Cap Français⁶⁴.

D'après une autre procuration, datée le 25 octobre 1742, Antoine est propriétaire d'une seconde plantation à Saint-Domingue, située aux Cayes⁶⁵. En 1747, il donne l'autorisation à son « procureur général et spécial » Jean Ledepencier, négociant aux Cayes, de prendre possession de la moitié de l'habitation. Ce dernier cogère cette plantation en compagnie de Mils, qui est déjà chargé de celle du Cul de Sac⁶⁶.

Bien que l'on n'ait pas trouvé trace des contrats d'achat, il y a d'autres plantations, citées dans le testament d'Antoine, daté du 13 mai 1763⁶⁷. D'abord deux habitations du Cap Français, situées dans les quar-

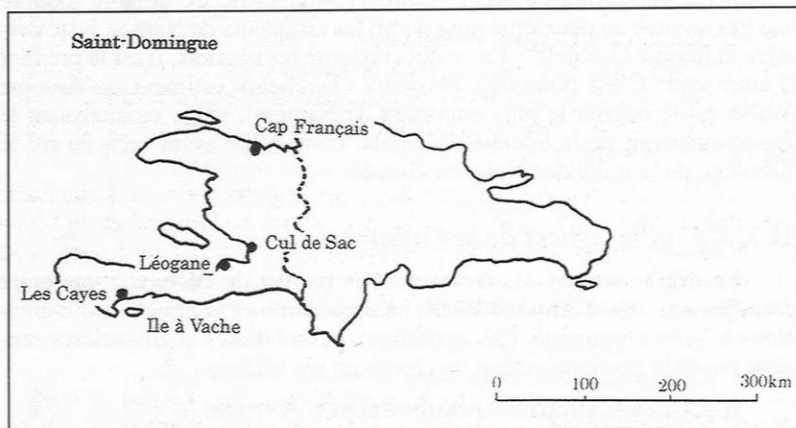


Figure 6. – Les habitations d'Antoine Walsh à Saint-Domingue.

⁶² Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/1866, acquisition faite par écuyer Antoine Walsh, vendeur Mr le comte Darquain, habitation aux Isles St. Domingue, 250 000 livres (le 07 octobre 1741).

⁶³ *Ibidem*, procuration du Sr Walsh à Rodolph Souterre (le 27 octobre 1741) : Rodolph Souterre a droit de toucher « un dixieme de fruits ».

⁶⁴ *Ibidem*, 4 E 2/1868, procuration d'écuyer Incent Walsh au sr Mils (le 09 mars 1746).

⁶⁵ *Ibidem*, 4 E 2/1867, procuration (le 25 octobre 1742).

⁶⁶ *Ibidem*, 4 E 2/1869, procuration (le 08 aout 1747).

⁶⁷ Arch. nat., minutier central ET/XCII/650, testament déposé de Milord Antoine Walsh (le 13 mai 1763).

tiers de Limonade et Le Chat (sur la rivière de Galiset), avec 450 esclaves, plus deux autres plantations : l'une située toujours dans la dépendance du Cap Français, à Brullage, et l'autre au sud de Saint-Domingue, dans le quartier appelé Ances (fig.6).

II.4.b. LES PLANTATIONS ACQUISES EN SOCIÉTÉ

En octobre 1743, Antoine acquiert deux plantations importantes à Saint-Domingue : l'une à Léogane et l'autre à l'Île à Vache, pour un montant total de 2 050 000 livres⁶⁸. Il les achète avec Gabriel Michel, futur directeur de la Compagnie des Indes, et Nicolas Luker, négociant de Nantes. L'habitation de Léogane est gérée par deux négociants en compagnie sur place : Shee et Jean-Jacques Michel⁶⁹. Pour celle de l'Île à Vache, les trois propriétaires donnent leurs procurations à Barnabé Shiell et à Noël Ladure, négociants en compagnie aux Cayes à Saint-Domingue⁷⁰.

La procuration, datée du 10 mai 1748, nous montre bien le fonctionnement de l'administration des habitations⁷¹. La plantation de Léogane est toujours gérée par Shee et Jean-Jacques Michel, et celle de l'Île à Vache est confiée alors à Cambry et Delaunay⁷². Ces derniers administrent les biens des habitations sur place, achètent des esclaves, vendent les produits et tiennent les comptes. La vérification des comptes est faite aux Cayes par Shiell et Ladure, responsables de la gestion des biens placés dans la région du sud de Saint-Domingue.

D'après une analyse, partielle, basée sur le dépouillement d'une partie des minutes notariales, concernant les habitations de Léogane et de l'Île à Vache, nous trouvons suffisamment d'éléments pour que deux directions se dessinent dans le réseau d'affaires qu'Antoine Walsh a tissé en métropole : l'une à Paris, avec Gabriel Michel, l'autre à Nantes, avec Nicolas Luker.

⁶⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/359, procuration de Joseph-Hyacinthe de Regand à Marie-Claire-Françoise-Guyot de la Mirande, son épouse (le 21 octobre 1743) : les deux habitations appartiennent à Joseph-Hyacinthe de Regand, marquis de Vaudreuil, commandant pour le Roi dans tout le gouvernement du Cap Français ; Arch. nat., minutier central ET/XCV/209, licitation et partage (le 23 juin 1751).

⁶⁹ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/359, procuration de Gabriel Michel, Antoine Walsh et Nicolas Luker à Shee et Michel (le 21 octobre 1743) ; 4 E 2/361, procuration de Gabriel Michel, Antoine Walsh et Nicolas Luker à Jean-Jacques Michel (le 14 juillet 1745) : nous pouvons retrouver le nom «Michel» dans cette procuration. Il s'agit de Jean-Jacques Michel, négociant associé de Shee à Léogane.

⁷⁰ *Ibidem*, procuration de Gabriel Michel, Antoine Walsh et Nicolas Luker à Shiell et Ladure (le 21 octobre 1743) : nous n'avons pas, à ce jour, d'indications sur le lien entre Luc O'Shiell (de Nantes) et Barnabé Shiell (de Saint-Domingue).

⁷¹ *Ibidem*, 4 E 2/364, procuration de Gabriel Michel, Antoine Walsh et Nicolas Luker à Shil et Michel (le 10 mai 1748).

⁷² Nous ne pouvons pas avoir d'informations précises sur les deux procurateurs pour l'habitation de l'Île à Vache en 1748.

Gabriel Michel est le seul négociant nantais qui se soit bien intégré dans les activités de la Compagnie des Indes. Il participe de manière fidèle au commerce de cette Compagnie en 1742 en signant avec elle un contrat d'armement pour fournir les navires pour la concession française au Sénégal⁷³. En 1748, il est nommé directeur de la Compagnie⁷⁴, et en même temps, il fonde une société d'armement à Nantes (la Société de Guinée), pour essayer de prendre le monopole du commerce des esclaves d'Afrique⁷⁵. Nous pouvons raisonnablement penser que c'est lui qui informe régulièrement, depuis Paris, siège général de la Compagnie des Indes (rue Vivienne / rue Neuve des Petits-Champs), Antoine Walsh sur les mandats du monopole relatifs à la traite des Noirs octroyés aux négociants «privés». À tel point, que comme lui, Antoine décide de créer, en 1748, le même type de société : la Société d'Angola, au capital de 2 000 000 livres. Ces deux sociétés ne sont pas concurrentes : elles forment un consortium, en 1750, pour profiter du monopole du commerce négrier, et ce, jusqu'en 1755⁷⁶. Ainsi, la cogestion de leurs plantations à Saint-Domingue depuis 1743 permet à Antoine Walsh d'entretenir des relations lui facilitant l'accès à des informations particulièrement précieuses pour ses choix stratégiques.

Nicolas Luker est aussi l'un des négociants puissants de Nantes. Le père de Nicolas, Édouard, originaire de Waterford en Irlande, arrive à Nantes dans la deuxième moitié du XVII^e siècle⁷⁷. Nicolas, né en 1695, se marie avec Françoise Cottineau, l'une des filles de Julien Cottineau (marchand de draps et de soie, ancien conseiller et sous-maire de Nantes), en 1725⁷⁸. Édouard et Nicolas arment 34 navires entre 1695 et 1752 ; ils sont au cinquième rang des armements effectués par les négociants irlandais⁷⁹. Les activités maritimes de Nicolas Luker sont florissantes à partir de l'année 1748. Il n'est pas seulement un armateur, mais aussi un consignataire important : il prend des parts à ce titre 32 fois sur 66 navires (soit 48 %) qui viennent des Antilles en 1748, 32 sur 108 (30 %) en 1749, 40 sur 106 (38 %) en 1750, 37 sur 104 (36 %) en 1751 et 45 sur 109 (41 %) en

⁷³ DELCOURT, André, *La France et les établissements français au Sénégal entre 1713 et 1763*, Dakar, 1952, p. 74.

⁷⁴ HAUDRÈRE, Philippe, «L'origine du personnel de direction générale de la Compagnie française des Indes 1719-1794», *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 1980, p. 339-371.

⁷⁵ DELCOURT, André, *La France et les établissements français au Sénégal*, *op. cit.*, p. 75-76.

⁷⁶ Les deux sociétés nantaises peuvent acheter les esclaves, livrés et bien examinés par la Compagnie au Sénégal. Ainsi, elle profitent du séjour le moins long possible pour chercher des esclaves, et la meilleure condition de santé de la main-d'œuvre.

⁷⁷ Arch. nat., MM 811, extrait des preuves de noblesse de divers familles, p. 551, Luker.

⁷⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, fonds de Freslon, Luker.

⁷⁹ MEYER, Jean, *La noblesse bretonne...*, *op. cit.*, p. 1047.

1752⁸⁰. Nous trouvons régulièrement le nom de Nicolas Luker, consignataire, sur les navires armés par Antoine Walsh et Patrice-Marc Walsh, son frère aîné. Ainsi, les deux négociants-armateurs irlandais sont étroitement liés dans le monde des affaires de Nantes⁸¹.

II.4.c. LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES MARITIMES

Nous constatons, aussi, des relations entre ces trois personnes dans un autre domaine d'activité : celui de l'assurance maritime. Ainsi Antoine Walsh participe-t-il à une société d'assurances maritimes, actuellement la plus ancienne connue, fondée le 22 avril 1739⁸². Les quinze associés sont les suivants : François Piou, Jean Piou, Gabriel Michel, François Leroy, François Berthrand, Germain Laurencin fils, Nicolas Luker, veuve Berthrand et fils, Luc Shiell (O'Shiell), Charles Trochon, Thomas Montaudouin, Pierre-Gilles Prudhomme, Berthrand de la Chauserie, Antoine Walsh, Pierre Portier de Lantimo et Pierre Rozée (société Portier-Rozée). Tous sont négociants, habitent au quai de la Fosse, et ils font, entre eux, régulièrement, plusieurs alliances, soit commerciales, soit familiales⁸³.

Les mêmes associés fondent une seconde société d'assurances le 23 avril 1742, le lendemain de la clôture de la précédente⁸⁴. Nous pouvons constater, ainsi, un quasi monopole dans le domaine de l'assurance maritime à Nantes, et donc, y trouver l'origine de la relation étroite entre Walsh, Michel et Luker, pour l'acquisition des plantations en 1743.

La signature du troisième acte de société d'assurances est datée de 16 mars 1750, et nous permet de connaître le changement et le développement du monde des affaires de Nantes⁸⁵. Le nombre d'associés augmente et passe à 33 ; tous sont négociants du quai de la Fosse. Parmi les six premiers associés, qui peuvent recevoir la prime la plus importantes, nous trouvons toujours Nicolas Luker, mais Gabriel Michel et Antoine Walsh ont disparu (tab. 3).

En ce qui concerne ces derniers, nous pouvons avancer, raisonnablement, deux hypothèses : des charges plus importantes à Paris qu'à Nantes.

⁸⁰ Arch. dép. Loire-Atlantique, C 707, domaine d'Occident.

⁸¹ Nous pouvons, également, trouver le noms Luker et Walsh sur les navires armés par des autres armateurs irlandais : O'Riordan, Hay, Brown, etc.

⁸² Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/355, acte de société entre messieurs Michel, Piou et autres (le 22 avril 1739).

⁸³ Les alliances familiales principales sont les suivantes : entre O'Shiell et Walsh, entre Walsh et Portier, entre Michel et Prudhomme.

⁸⁴ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/358, acte de la société des assurances (le 23 avril 1742).

⁸⁵ *Ibidem*, 4 E 2/366, société d'assurance (le 16 mars 1750).

Fondée le 22 avril 1739	Fondée le 23 avril 1742	Fondée le 16 mars 1750
François PIOU	-	-
Jean PIOU	Jean PIOU et James GILLES	MICHEL et GROU en cie
Gabriel MICHEL	Gabriel MICHEL	-
François LEROY	François LEROY	René BERTHRAND
François BERTHRAND	François BERTHRAND	-
Germain LAURENCIN fils	Germain LAURENCIN fils	Nicolas LUKER
Nicolas LUKER	Nicolas LUKER	-
veuve BERTHRAND et fils	Nicolas BERTHRAND	-
Luc SHIELL	Luc SHIELL	-
Charles TROCHON	Charles TROCHON	-
Thomas MONTAUDOUIN	Thomas MONTAUDOUIN	René MONTAUDOUIN
Pierre Gilles PRUDHOMME	Pierre Gilles PRUDHOMME	-
(X) BERTHRAND	(X) BERTHRAND	-
Antoine WALSH	Antoine WALSH	Patrice WALSH
Pierre PORTIER et Pierre ROZÉE	PORTIER et ROZÉE en cie	ROZÉE et PORTIER
	Guillaume GROU	Guillaume GROU
	Michel FOUCAULT fils	Michel FOUCAULT
	Antoine ESPINENT	Antoine ESPINENT
	Guillaume BOUGRAULT	Guillaume BOUGRAULT
		Jean Baptiste GROU
		Augustin DELUYNE
		PIPIPES père et fils en cie
		Joseph PLUMARD
		Daniel et Jean MONTAUDOUIN
		Guillaume DESEIGNE
		René BUDAN
		veuve GROU et Louis GROU
		Nicolas CHARET
		veuve SARREBOURSE et fils
		STRAYKMAN frères
		Louis FOUCARD
		François LIBAULT
		Louis HELIN
		Jacques BRIARD
		S. et D. DEVREBROUIQ
		André ELSELIN
		veuve MILET et fils
		Leonard JOABERT
		veuve DROUET et fils
		LEMAINE frères
		Jacques RABITEAU
		Pierre MICHEL

Tableau 3. - La liste des associés
pour les trois sociétés d'assurances maritimes à Nantes
Source : Arch. dép. de Loire-Atlantique, 4 E 2/355 (le 22 avril 1739) ; 4 E 2/358 (le 23 avril 1742) ; 4 E 2/366 (le 16 mars 1750).

Ainsi, Gabriel Michel est-il nommé, en 1748, directeur de la Compagnie des Indes, et s'établit-il définitivement à Paris⁸⁶. Quant à Antoine Walsh, ses activités commerciales fructueuses réalisées tout au long de la décennie 1740 lui font prendre goût au pouvoir et font naître chez lui un vif désir de reconnaissance sociale, qu'il cherche à tous prix à obtenir par le biais de l'anoblissement, et l'acquisition de terres y afférentes, comme nous allons le voir.

III. Les dividendes du commerce

La réussite remarquable d'Antoine Walsh, basée sur d'étroites relations familiales et commerciales, est portée en 1745 à la connaissance de Charles-Édouard Stuart (1720-1788), prétendant à la couronne d'Angleterre et d'Irlande, en 1745.

III.1. *La reconnaissance nobiliaire : comte et pair d'Irlande*

Pendant la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), le prétendant se lance dans un projet de débarquement sur les côtes britanniques pour reprendre le trône d'Angleterre et d'Irlande. Le premier contact connu entre le prince et Antoine Walsh se fait par lettre, datée du 26 décembre 1744⁸⁷. Dès le début de l'année suivante, Antoine commence à préparer la mission jacobite, en armant deux navires : le *Du Teillay* (150 tx, 12 canons, 36 membres d'équipage), et l'*Elizabeth* (160 tx, 8 canons, 26 membres d'équipage)⁸⁸. Le prince Charles-Édouard est à bord du *Du Teillay* et débarque, le 11 août 1745, en Écosse (Lochnanough). La lutte pour le pouvoir dure jusqu'à la bataille de Culloden du mois d'avril 1746. Antoine Walsh continue alors à soutenir le mouvement jacobite, en prenant le commandement de la flotte française, rassemblée à Dunkerque sur ordre du roi Louis XV du 16 novembre 1745⁸⁹.

Le zèle d'Antoine pour le Stuart est récompensé par le plus grand honneur : il reçoit en effet le titre de comte et pair d'Irlande, conféré par

⁸⁶ *Ibidem*, 4 E 2/364, procuration par Michel, Walsh et Luker (le 11 avril 1748) : toutefois dans cette procuration, Gabriel Michel est mentionné, toujours, comme «demeurant à la Fosse (de Nantes)» ; *ibidem*, 4 E 2/368, procuration par Michel et Luker (le 11 septembre 1752) : dans celle-ci, son domicile est enregistré ainsi : «demeurant ordinairement à Paris rue Vivienne paroisse de Saint Eustache».

⁸⁷ LA TRÉMOILLE, *Une famille royaliste irlandaise et française (1689-1789)*, Nantes, 1901, p. 7-8 : les correspondances sont transmises par un négociant-banquier irlandais à Paris, Dominique d'Heguerty.

⁸⁸ Arch. dép. Loire-Atlantique, 120 J 379 (1745).

⁸⁹ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 11 v° et fol. 80.

les lettres patentes de Jacques-Édouard Stuart (1688-1766)⁹⁰, père de Charles-Édouard, et datées du 20 octobre 1745. La reconnaissance nobiliaire par le roi Jacques III Stuart signifie l'appartenance à l'une des familles les plus illustres d'Irlande.

Cette reconnaissance nobiliaire renforce la foi royaliste de la famille Walsh. Antoine entretient une correspondance suivie avec Dominique d'Heguerty, négociant irlandais à Paris pour aider le Stuart, en essayant de trouver une occasion pour le faire revenir sur le trône⁹¹. En 1751, Antoine Walsh achète une maison à Saint-Germain-en-Laye, refuge royaliste des Stuart, avant de la vendre à son frère, François-Jacques⁹². Ce dernier joue un rôle important dans le projet du prince Charles-Édouard d'aller en Espagne⁹³. Ces différentes actions peuvent nous faire légitimement penser que les frères Walsh constituent un élément important du noyau dur des Jacobites en France.

III.2. *L'anoblissement par le roi Louis XV*

La reconnaissance nobiliaire par Jacques III Stuart permet à Antoine Walsh de recevoir des lettres patentes de Louis XV pour son anoblissement : elles sont datées du 30 janvier 1748⁹⁴. Ces dernières soulignent uniquement l'aisance financière de la famille Walsh (ce que l'on peut appeler une noblesse d'affaires, fondée sur le commerce) et non leur origine de noblesse d'épée irlandaise du XII^e siècle. Alors Antoine insatisfait, présente une requête au Conseil d'État en novembre 1749⁹⁵.

Finalement, Antoine Walsh réussit à obtenir un arrêt du Conseil d'État le 10 novembre 1753. Ce dernier le reconnaît pour « noble de nom et d'armes » et par conséquent le maintient dans la noblesse dite d'extraction. Cet arrêt est enregistré au parlement de Bretagne le 9 janvier 1754, et à la chambre des comptes de Bretagne le 6 février suivant⁹⁶.

⁹⁰ *Ibidem*, fol. 11 v°, fol. 12 et fol. 37.

⁹¹ LA TRÉMOILLE, *Une famille royaliste irlandaise...*, *op. cit.*, p. 44-45.

⁹² Arch. nat., minutier central ET/XLVII/136, vente de maison à Saint-Germain, Madame Lambert et Mademoiselle Barbier à M. Walsh (le 20 septembre 1751).

⁹³ LA TRÉMOILLE, *Une famille royaliste irlandaise...*, *op. cit.*, p. 49. : le long séjour de François-Jacques en Espagne (Cadix) laisse supposer une possibilité d'avoir accueilli le prince dans la société importante des Irlandais.

⁹⁴ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 12.

⁹⁵ *Ibid.*, fol. 37 v°.

⁹⁶ *Ibid.*, fol. 12 v° et 37 v°.

III.3. L'achat de la terre et du château de Serrant

L'acquisition patrimoniale incarne l'ascension sociale de la famille. Antoine Walsh achète le comté de Serrant le 28 juin 1749, pour 824 000 livres⁹⁷. Il acquiert les biens immobilier en Anjou : la terre d'Ingrandes, de Champtocé, du Plessis-Macé et de Savennières, le château de Serrant, etc. Puis le 15 août 1751, Antoine vend tous ces biens à son frère François-Jacques, qui demeure à Cadix à cet époque⁹⁸ (fig. 7).

Nous pouvons penser que le motif et les étapes pour l'ascension sociale de la famille Walsh sont les suivants. Son mécontentement concernant le contenu des lettres patentes du 30 janvier 1748 amène Antoine à comprendre l'importance d'être reconnu comme noble d'épée. Alors il se procure, d'abord, une preuve matérielle : terre noble et seigneurie. Ensuite, en 1749, il renforce la tradition de la famille, en l'appuyant sur une généalogie validée par le roi Jacques III Stuart.

Le 27 août 1754, son souhait de la restauration de la tradition familiale est réalisé par la déclaration commune de l'arrêt du 10 novembre 1753. Cette déclaration permet à tous les frères d'Antoine (Patrice-Marc, François-Jacques et Philippe) d'être «nobles de nom et d'armes» et maintenus dans la noblesse d'extraction comme lui⁹⁹. Ensuite, au mois de mars

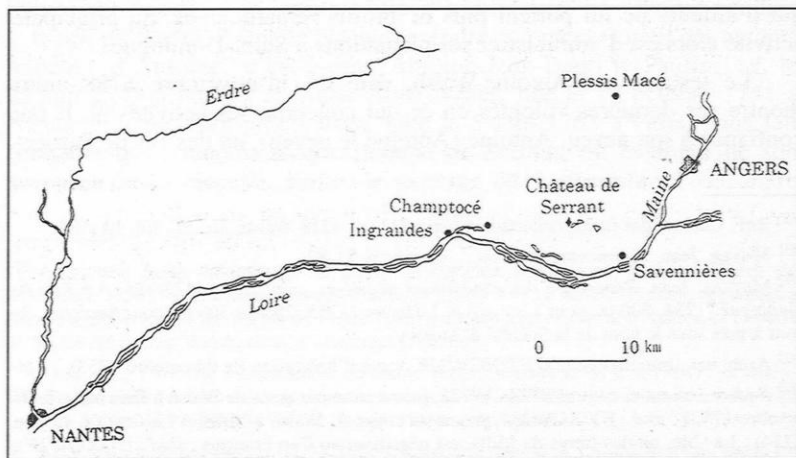


Figure 7. – L'acquisition patrimoniale par Antoine Walsh, le 28 juin 1749.

⁹⁷ Arch. nat., minutier central ET/XCII/560, vente du comté de Serant (le 28 juin 1749).

⁹⁸ *Ibidem*, minutier central ET/XCII/572, vente du comté de Serant (le 15 août 1751).

⁹⁹ *Ibidem*., AB XIX 2286/599, Walsh, lettres d'anoblissement (1754).

1755, François-Jacques obtient des lettres patentes du roi, qui lui donnent le titre de comte de Serrant¹⁰⁰. Nous pouvons apprécier ces délivrances d'actes royaux comme une véritable reconnaissance sociale de la famille Walsh en France au XVIII^e siècle.

III.4. À partir de 1754 : une reconversion mûrement réfléchie

Cependant cet apogée de l'histoire familiale des Walsh est perturbée par la tension internationale. Dès l'année 1754, les armements nantais commencent à décliner, puis le port perd 109 navires (soit 31% du total des 353 navires) entre 1754 et 1759¹⁰¹. L'activité d'Antoine Walsh s'inscrit dans cette tendance : il n'arme que deux navires durant cette période¹⁰².

En analysant les minutes notariales, conservées aux Archives départementales de Loire-Atlantique, nous pouvons confirmer qu'il prend rapidement la décision d'abandonner ses affaires maritimes à Nantes. Le 4 octobre 1753, le domicile permanent d'Antoine est déplacé à Paris, au palais du Luxembourg¹⁰³. À partir de cette date, nous ne trouvons plus de traces de ses activités maritimes à Nantes, sauf la Société d'Angola.

Entre 1753 et 1758, Antoine Walsh donne plusieurs procurations aux négociants de Saint-Domingue et aux banquiers parisiens pour gérer ses plantations antillaises¹⁰⁴. Il semble qu'il ne s'intéresse plus aux armements qui d'ailleurs ne lui portent plus de profits remarquables. Sa principale activité alors est d'administrer ses plantations à Saint-Domingue.

Le testament d'Antoine Walsh, daté du 11 novembre 1758, nous montre ses dernières volontés en ce qui concerne ses activités¹⁰⁵. Il fait confiance à son neveu, Antoine (Antoine le neveu), un des fils de Patrice-

¹⁰⁰ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, *op. cit.*, fol. 10 r°/v°.

¹⁰¹ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, *op. cit.*, p. 81-82.

¹⁰² METTAS, Jean, *Répertoire des expéditions négrière...*, *op. cit.*, p. 423-424 : *Le Roy de Gabingue* (1754, 500 tx, pour Sénégal) et *L'Hector* (1755, 250 ou 300 tx, pour Sénégal), ils sont armés sous le nom de la Société d'Angola.

¹⁰³ Arch. nat., minutier central ET/XCV/228, vente d'habitation (le 04 octobre 1753).

¹⁰⁴ *Ibidem* ; minutier central ET/XCV/228, procuration par Antoine Walsh à Jean Mills (le 04 octobre 1753) ; *ibid.*, ET/XCV/234, procuration par A. Walsh à Mills et La Cite (le 15 juin 1754) : La Cite, un des frères de Mills, est négociant au Cap Français ; *ibid.*, ET/XCV/260, procuration par A. Walsh à Pierre Grave (le 16 juin 1758) : ce dernier est un des neveux d'Antoine, et il travaille avec Mills au Cap ; *ibid.*, procuration par A. Walsh à Christophe-Jean Baur (le 11 novembre 1758) : Baur est un banquier puissant à Paris. Il y a déjà de relations étroites entre A. Walsh et C.-J. Baur au moment de l'acquisition de la terre et du château de Serrant en 1749, par l'intermédiaire de Louis Tourton, autre banquier à Paris.

¹⁰⁵ Arch. nat., minutier central ET/XCII/650, testament déposé de milord Antoine Walsh (le 13 mai 1763) : nous pouvons vérifier que ce testament a été déjà fait au 11 novembre 1758 à Paris, au palais du Luxembourg, grâce à la phrase d'affirmation par lui-même, adjointe à la fin du testament datant de 1763.

Marc (frère aîné d'Antoine), pour le domaine du commerce. Ce dernier est mentionné comme «négociant à Nantes» le 21 octobre 1758¹⁰⁶, et il part à Saint-Domingue la même année. Nous pouvons, raisonnablement, penser que c'est Antoine qui l'y fait partir, afin de faire ses premières armes.

Antoine rejoint son neveu à Saint-Domingue. Il est certain qu'il est au Cul de Sac le 3 mars 1759, où il renouvelle son premier testament cité précédemment¹⁰⁷. Cependant, le manque d'actes, rédigés à Saint-Domingue, nous empêche de suivre les activités d'Antoine et de son neveu.

Bien que nous ne connaissions pas la date exacte du décès d'Antoine, deux dates nous permettent de la cerner avec une certaine précision : le 13 mai 1763 (date du renouvellement de testament) et le 8 juin de la même année (celle de rédaction de son inventaire après décès)¹⁰⁸. Cependant, il est déjà mentionné comme «feu haut et puissant seigneur Antoine Walsh» dans une procuration, faite à Nantes le 29 avril 1763¹⁰⁹, ce qui laisse supposer qu'il est mort depuis peu. C'est la plus ancienne date que nous ayons trouvée, à ce jour, afin de situer les derniers moments de sa vie.

Après son décès, nous trouvons plusieurs documents qui montrent la stabilité du statut de la famille Walsh dans le monde des affaires de Nantes. Le 16 mai 1763, Patrice-Marc, qui continue à avoir des relations d'affaires avec d'autres négociants irlandais, donne une procuration à Michel Portier (négociant nantais, son gendre) afin d'administrer ses affaires pendant le temps qu'il sera absent de Nantes et rendre compte au tuteur des enfants mineurs d'Antoine, c'est-à-dire Antoine-Jean-Baptiste-Paulin, né le 22 juin 1745 à Nantes et Marie-Anne-Agnès, née le 12 octobre 1741 à Nantes¹¹⁰. Une autre procuration, faite le 5 août 1763 à Paris, nous fait connaître que François-Jacques, comte de Serrant, est le tuteur de son neveu et de sa nièce¹¹¹. Enfin, le mariage du 7 septembre 1763, entre

¹⁰⁶ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/757, procuration par le sieur Antoine Walsh (le 21 octobre 1758) : «Antoine le neveu» donne sa procuration à Michel Portier, négociant à Nantes. Ce dernier est un des fils de Pierre Portier, ancien juge et consul à Nantes, et l'époux de Marie-Anasthase Walsh, sœur d'«Antoine le neveu».

¹⁰⁷ Arch. nat., Y 69, fol. 99, testament du comte Walsh (registre le 08 juin 1764) : en analysant les dernières phrases de ce document, nous pouvons constater que ce testament reprend celui du 3 mars 1759, fait à la Cul de Sac par Antoine lui-même.

¹⁰⁸ Arch. nat., minutier central ET/XCII/650, testament déposé de milord Antoine Walsh (le 13 mai 1763) ; *ibid.*, inventaire après le décès (le 08 juin 1763).

¹⁰⁹ Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/762, procuration (le 29 avril 1763).

¹¹⁰ *Ibidem*, 4 E 2/1875, acte de notoriété et procuration (le 14 octobre 1759) : Patrice-Marc doit être le véritable responsable des affaires à Nantes à la place d'Antoine entre 1759 et 1763. Il garde des relations commerciales avec des Irlandais : Thobie Clark, Jacques Tobin, Edmon Tobin, etc. ; *ibid.*, 4 E 2/762, procuration par M. Patrice Walsh à M. Portier (le 16 mai 1763 ; *ibid.*, fonds de Freslon, Walsh).

¹¹¹ Arch. nat., minutier central ET/XCII/651, procuration (le 05 août 1763).

«Antoine le neveu» et Marie-Anne-Agnès (fille d'Antoine), nous permet de penser que l'héritier désigné d'Antoine est son neveu.

Les principales signatures pour ce mariage sont les suivants : Marie-Anne-Agnès Walsh, Antoine (le neveu) Walsh, François-Jacques Walsh, Patrice Walsh, Antoine-Jean-Baptiste-Paukin Walsh, Luc O'Shiell, Nicolas Luker, Michel Portier, Guillaume Grou, Thobie Clarke, René Vanasse¹¹². Ce sont tous des négociants, et leurs intérêts sont liés à ceux d'Antoine depuis les années 1730. Ils font confiance à «Antoine le neveu», et ainsi ce dernier peut-il affermir son crédit dans le monde local des affaires (fig. 8).

Nous allons maintenant suivre, en la résumant, la destinée de la famille du comte de Serant. En effet, les enfants de François-Jacques Walsh jouent un rôle important dans l'histoire militaire de la France. Ainsi, Charles-Édouard-Joseph-Augustin, le deuxième fils, est-il lieutenant général des armées du roi et aussi colonel du régiment irlandais de Walsh, et Philippe-François-Joseph Walsh, le troisième fils, est-il maréchal de camp des armées du roi. Et enfin, le quatrième enfant, une fille, Françoise-Elizabeth-Charlotte-Josephine Walsh, épouse Charles-Antoine-Étienne, marquis de Choiseul Beaupré, un des frères d'Étienne-François Choiseul, secrétaire d'État aux Affaires étrangères¹¹³.

L'histoire de la famille Walsh se continue jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle, et ce, malgré la confiscations de ses biens pendant la période révolutionnaire¹¹⁴.

Conclusion

À travers la vie et surtout la carrière d'Antoine Walsh nous constatons deux principaux phénomènes.

Le premier : l'élargissement du réseau des affaires commerciales locales et internationales. Il est rendu possible d'abord, par des alliances, surtout entre quelques familles irlandaises établies à Nantes, tels les Walsh et les O'Shiell par exemple. Les associations familiales leur permettent de conserver l'intégrité de leurs fortunes, d'établir et de consolider un réseau élargi, non seulement à la ville, mais aussi au-delà de l'Atlantique. Ce réseau des affaires se matérialise en une formule, la société en commandite,

¹¹² Arch. dép. Loire-Atlantique, 4 E 2/762, contrat de mariage entre M. le chevalier Walsh et mademoiselle Marie-Anne Agnès Walsh (le 07 septembre 1763).

¹¹³ BnF, Cabinet des titres, collection Chérin 211, n° 4218 Walsh, fol. 41 v° et fol. 42 fol.

¹¹⁴ Arch. dép. de Loire-Atlantique, Q 463, réclamation contre les séquestres : Walsh An III-An IV.

qui est fondée sur plusieurs alliances familiales. Nous retrouvons également ce réseau à travers les partenaires qui montent les sociétés d'assurance maritime. Dans son ouvrage, Jean Meyer fait remarquer la variation des formules d'association, entre 1740 et 1760¹¹⁵. L'activité commerciale d'Antoine Walsh et son organisation sont autant d'exemples significatifs qui nous montrent le fonctionnement du monde des affaires à Nantes à l'époque.

Le second : le désir obstiné d'établir la renommée familiale. La prospérité, fondée sur le succès économique, offre l'opportunité de réaliser une ambition sociale. Le désir de restaurer l'honneur familial, l'appartenance à la noblesse d'épée, devient l'intérêt commun pour les autres membres de la famille. En suivant pas à pas cette ascension sociale, nous remarquons le très fort attachement à l'identité irlandaise, que l'on retrouve à travers le zèle apporté à soutenir la cause du prétendant Stuart. Le souvenir aigu de la perte de la terre ancestrale amène la famille Walsh à essayer de la perpétuer en France à travers la solidarité jacobite. C'est pourquoi les Irlandais de Nantes se marient entre eux et choisissent de préférence leurs compatriotes comme associés : Walsh-Luker par exemple. À travers ces comportements, nous retrouvons ceux, caractéristiques, des diasporas européennes des Temps modernes¹¹⁶.

Mari OMINE
Université de Chiba, Japon

RÉSUMÉ

Le port de Nantes a connu son développement le plus fort au cours du XVIII^e siècle. La prospérité de ce port devait à l'esprit d'entreprise de ses armateurs, français et étrangers. Nous décidons d'étudier ses activités commerciales, plus particulièrement l'une des colonies étrangères la plus représentée à Nantes, celle des Irlandais, et plus précisément l'une des familles les plus puissantes : la famille Walsh. Les trois points de cet article (histoire de la famille Walsh, les activités commerciales d'Antoine et sa stratégie pour l'ascension sociale), nous permettent de constater deux principaux phénomènes. Le premier est l'élargissement du réseau des affaires, fondé sur les alliances entre quelques familles irlandaises. Elles leur permettent d'établir et de consolider un réseau élargi, local et international. Le second est le désir de rétablir la renommée familiale. La réussite d'Antoine Walsh offre l'opportunité de réaliser une ambition sociale, basée sur le très fort attachement à l'identité irlandaise. Reconstituer l'histoire de la vie d'un négociant est le premier pas qui nous permettra de mieux comprendre le destin de la diaspora irlandaise en France aux Temps modernes.

¹¹⁵ MEYER, Jean, *L'armement nantais...*, op. cit., p. 106-107.

¹¹⁶ CURTIN, Ph. D., *Cross-cultural Trade in World History*, Cambridge, 1984 ; CULLEN, L.-M., et BUTEL, Paul, *Négoce et industrie en France et en Irlande aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, 1980.